

C'EST QUOI LE CVS ?

Explications



CVS VEUT DIRE : CONSEIL DE LA VIE SOCIALE.

Le CVS représente les personnes accompagnées, les professionnels de l'Association et les familles.

Au CVS les personnes donnent leur avis pour aider à prendre les bonnes décisions.

Le CVS ne prend pas de décision, c'est la direction qui décide.

Le CVS défend les intérêts collectifs des personnes accompagnées.



AU CVS ON PARLE

- ✓ De la participation des personnes accompagnées
- ✓ Des droits et des libertés des personnes accompagnées
- ✓ Du règlement de fonctionnement
- ✓ Du livret d'accueil
- ✓ De l'organisation, des projets et des travaux
- ✓ Du projet d'établissement
- ✓ De la qualité et la lutte contre la maltraitance
- ✓ De l'animation et des prestations proposées
- ✓ De l'évaluation de l'établissement

ON NE PARLE PAS

- ✗ Des situations personnelles
- ✗ Des choses qui n'ont pas de rapport avec l'établissement